

# REPÉRAGES<sup>7</sup>

## EN GRAND EST

Là où le livre se tourne

### APPEL À CANDIDATURE : RÉSIDENCE AUTOUR DE LA NOVELLISATION À DESTINATION D'UN·E AUTEUR·ICE DE FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Pour la deuxième année consécutive, la Région Grand Est, le Réseau de lecture publique de la Communauté d'Agglomération d'Épinal (Réseau bmi) et l'asbl Bela lancent conjointement un nouvel appel à candidature pour une résidence de novellisation, à lire ci-dessous.

Cette initiative, rendue possible grâce à un financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région Grand Est et soutenue par la Communauté d'Agglomération d'Épinal et la Maison européenne des Auteurs et des Autrices (MEDAA), s'adresse aux **auteurices du secteur du livre résidant en Fédération Wallonie-Bruxelles, qu'ils soient émergent-es ou confirmé-es.**

#### CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA RÉSIDENCE

---

La Région Grand Est met en œuvre depuis 2021 une action inédite et originale intitulée « Repérages » autour de l'adaptation depuis ou vers des œuvres littéraires. Cette action a pour but de valoriser et de former les acteur·ices régionaux du livre dans le genre de l'adaptation, identifié comme un enjeu majeur dans le décloisonnement des pratiques et la circulation des textes, notamment au sein de l'espace européen.

L'action s'articule autour de 3 volets :

- Valorisation d'ouvrages à potentiel d'adaptation parmi les catalogues d'éditeur·ices indépendants du Grand Est ;
- Mise en place d'une résidence de création littéraire sur l'adaptation de podcasts en livres ;
- Mise en place d'une résidence de création littéraire sur la novellisation qui fait l'objet de cet appel à candidatures.

Suite à la signature d'un Accord de coopération culturelle entre la Région Grand Est et la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'été 2023, et dans le cadre d'un partenariat avec l'asbl Bela et avec le soutien financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles, **cette résidence de création littéraire sur la novellisation est réservée depuis 2024 à un·e auteur·ice de Fédération Wallonie-Bruxelles** et organisée par le réseau de lecture publique de la Communauté d'Agglomération d'Épinal (Vosges).

## PRÉSENTATION DE L'ASBL BELA

---

L'asbl Bela, lancée à l'initiative de la SACD Belgique et de la Scam Belgique, a pour objectif d'accompagner dans leur carrière les auteurs et les autrices de tous domaines confondus (écrit, son, audiovisuel, spectacle vivant et multimédia) et de créer de nouvelles opportunités en dialogue avec leurs pairs, leurs publics, leurs partenaires du secteur de la culture. Elle bénéficie pour ce faire du soutien du Service de la Promotion des Lettres de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour co-construire un véritable cercle vertueux de la création qui encourage la curiosité, les contacts et l'échange mutuel de bonnes pratiques en Belgique et à l'international, l'asbl Bela:

- gère une [base de données unique et régulièrement actualisée](#), qui référence les auteurs et autrices de Fédération Wallonie-Bruxelles;
- diffuse [chaque semaine](#) auprès des auteurs et autrices des [actualités pertinentes](#), en lien avec le secteur culturel belge francophone (opportunités professionnelles, appels à projet, festivals, etc.);
- propose des [parcours de formation](#) adaptés aux auteurs et autrices ;
- réalise des études, comme celle qui portait sur [la situation socio-économique des auteurs et autrices de livre de Fédération Wallonie-Bruxelles \(janvier 2023\)](#) ;
- développe depuis 2023 un pôle européen d'activités, notamment autour de la mobilité artistique, au sein de la MEDAA (Maison européenne des Auteurs et des Autrices) où ses bureaux sont situés. C'est dans ce cadre que s'inscrit cet appel à résidence autour de la novellisation.

## PRÉSENTATION DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL (Réseau bmi)

---

Le réseau de lecture publique de la Communauté d'agglomération d'Épinal (Réseau des bibliothèques et médiathèques intercommunales de la CAE – réseau bmi) dessert un territoire de 78 communes et 116 000 habitants. Il s'organise autour de la bibliothèque multimédia intercommunale d'Épinal (bmi d'Épinal), s'appuie sur 5 médiathèques intercommunales de proximité (bmi de Golbey, médiathèques de Deyvillers, Thaon-les-Vosges, La Vôge-les-Bains, Xertigny) et coopère avec 13 autres médiathèques municipales partenaires. Doté depuis 2019 d'un ambitieux schéma directeur, le réseau bmi accorde une importance réelle à l'action culturelle, éducative et sociale ainsi qu'au développement de services numériques.

L'équipement phare du réseau, la bmi d'Épinal, affiche depuis sa création en 2009 une volonté de casser les cloisons entre les arts. Ce souhait se ressent aussi bien dans ses collections, multimédias donc, que dans sa politique d'actions culturelles. Celle-ci fait en effet la part belle aux animations en lien avec le cinéma, notamment grâce à ses multiples partenariats avec les acteurs locaux : les Cinés Palace, plus grand multiplex vosgien et voisin direct, la Boîte à Films, association de cinéphiles spinalienne valorisant l'art et essai ainsi que le patrimoine, ou encore IMAGE'EST, pôle de l'image en Région Grand Est...

Mené par la cheffe de projet, responsable du secteur musique et image, l'équipe de bibliothécaires volontaires, provenant de toutes les bibliothèques et médiathèques du réseau, aura donc pour mission de créer en étroite collaboration avec l'auteur-ice un programme de rencontres diverses à la bmi d'Épinal, mais également dans les médiathèques intercommunales de proximité : Golbey, Deyvillers, Thaon-les-Vosges, La Vôge-les-Bains, et Xertigny.

Si la plupart de ces animations auront pour thème les liens entre la littérature et le cinéma, elles pourront également s'étendre dans des domaines plus variés, suivant les appétences et les compétences de l'auteur·ice accueilli·e, afin de permettre une rencontre la plus complète possible, dans le cadre très privilégié que représente une résidence, entre l'auteur·ice et les publics des bibliothèques et médiathèques du réseau.

## **OBJET DE LA RÉSIDENCE**

---

Cette bourse de résidence a pour objet d'attribuer une rémunération à des auteur·ices de toutes esthétiques pour leur permettre de mener à bien un projet d'écriture fondé sur la novellisation, c'est-à-dire l'adaptation d'un film en texte littéraire, à rebours de ce qui est pratiqué habituellement (adaptation audiovisuelle d'un texte littéraire). La novellisation, comme acte de création littéraire, se fonde en effet sur la prolongation subjective d'un film à l'écrit et contribue, de manière féconde, à décroiser les pratiques et à encourager la circulation des œuvres audiovisuelles et littéraires. Un projet de médiation sera aussi développé en cohérence avec ce genre et élaboré conjointement avec la structure d'accueil et les partenaires engagés.

Les **objectifs** sont les suivants:

- Accompagner un·e auteur·ice dans une création originale de qualité autour de la novellisation comme thématique de résidence inédite ;
- Contribuer à la diversité de la création littéraire à travers les rapports livre/cinéma ;
- Faire connaître ce genre littéraire au grand public par le développement d'actions culturelles ;
- Valoriser, soutenir et faire connaître la création littéraire de la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- Renforcer l'attractivité du territoire du Grand Est à travers une résidence de création littéraire originale et transversale dans les domaines du livre et du cinéma/audiovisuel;
- Développer des actions de médiations culturelles autour du livre et du cinéma au bénéfice des habitant·es du Grand Est ;
- Permettre entre le Grand Est et la Fédération Wallonie-Bruxelles l'interconnaissance des auteur·ices, l'échange d'expérience et de bonnes pratiques, ainsi que le repérage de créations et d'œuvres issus du territoire voisin, tout en facilitant la mobilité des artistes, œuvres et publics, ainsi que les coopérations culturelles.

## **CONDITIONS D'ACCÈS POUR L'AUTEUR·ICE**

---

**Critères d'éligibilité** pour l'auteur·ice:

- Auteur·ice de toutes esthétiques (BD et livre jeunesse y compris) de langue française;
- Vivant et travaillant en Fédération Wallonie-Bruxelles depuis au moins 5 ans;
- Ayant publié, dans les 5 dernières années, au moins un livre, édité en langue française par une maison d'édition reconnue comme professionnelle, c'est-à-dire respectant [la Charte de l'édition professionnelle du Service général des Lettres et du Livre](#).  
Néanmoins, **dans un souci de soutien à l'émergence**, il est possible pour les personnes ne remplissant pas ce critère de valoriser la diffusion de textes ou d'illustrations dans un cadre professionnel (contribution(s) et/ ou commande(s) à une revue/ un magazine/ un ouvrage collectif, micro-édition, concours d'écriture, etc.).

Tout projet original de novellisation est éligible, qu'il soit en cours ou au début du processus de création.

**Critères d'éligibilité** quant à l'œuvre audiovisuelle, objet de la novellisation :

- Absence de novellisation antérieure ;
- Singularité du choix dans l'histoire du cinéma européen, et plus particulièrement français et belge ;
- Autorisation d'exploitation du droit de novellisation dans le cadre de la résidence. Deux options sont possibles : soit l'œuvre audiovisuelle appartient au domaine public, soit le /la titulaire des droits de novellisation (société de production audiovisuelle, ...) a donné explicitement et par écrit son accord.

**Le choix définitif du film sera conditionné à l'accord écrit préalable du/ de la titulaire des droits de novellisation dans une visée de restitution publique, voire si possible d'édition professionnelle du texte à l'issue de la résidence.**

## **DÉROULÉ DE LA RÉSIDENCE**

---

L'auteur·ice consacra 70 % du temps à la conduite de son projet de novellisation et 30 % à de l'action culturelle et à la médiation. A l'issue de la résidence, une projection du film adapté et la lecture du texte créé pourront être proposées au grand public ou tout autre projet de restitution en cohérence avec la résidence et co-construite avec la résidence d'accueil. Le volet dédié à l'action culturelle et à la médiation devra également être co-construit avec la résidence d'accueil et joint en annexe dans la convention.

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

---

Calendrier : **résidence entre fin septembre et fin novembre 2025** pour une durée consécutive de 2 mois non-fractionnable mais au cours de laquelle une pause d'une semaine est possible.

Hébergement : pris en charge directement dans le lieu suivant, propice à un travail d'écriture dans le calme au milieu de la nature : <https://www.woodies-gites.com/fr/woodies-gites-nos-gites/woodies-gites-rechentreux-et-xemont>

Rémunération : outre les repas, les déplacements et les hébergements pris en charge par la structure d'accueil et/ou les partenaires engagés, une enveloppe totale mensuelle de 3.000€ HTVA toutes charges éventuelles comprises sera versée à l'auteur·ice, selon les modalités qui seront convenues avec Bela.

## **DOSSIER DE CANDIDATURE**

---

La sélection de l'auteur·ice sera opérée par un jury constitué de représentant·es de la Région Grand Est, de membres de l'équipe-projet de la bmi d'Épinal et d'expert·es choisis par l'asbl Bela. Les candidat·es seront averti·es de la décision du jury au début du mois de juillet au plus tard.

Date limite de candidature: 22 juin 2025

Documents à joindre:

- Dossier de présentation de l'auteur·ice et de son travail : biographie, bibliographie, parcours professionnel, expériences éventuelles en médiations ;
- Dossier de présentation du projet comprenant une lettre de motivation (1 page max) et une note d'intention (1 à 2 pages max) en précisant le projet d'écriture, le film comme

support de la novellisation et les motivations de l'auteur-ice à travailler sur celui-ci ainsi que les publics ciblés pour la médiation ;

- Un document prouvant soit que le film choisi appartient au domaine public, soit que le /la titulaire des droits de novellisation (société de production audiovisuelle, ...) a donné explicitement son accord écrit un modèle de contrat est disponible dans l'article dédié sur le site de Bela).
- Tous documents jugés utiles de mettre à la connaissance du jury.

Contact, questions (une FAQ est à votre disposition dans l'article dédié sur le site de Bela) et envoi du dossier de candidature: Morgane Batoz-Herges, responsable du développement européen de la MEDAA et coordinatrice du projet pour Bela : [morgane.batoz-herges@medaa.be](mailto:morgane.batoz-herges@medaa.be).

**Organisé par**



**bmi**  
LE RÉSEAU



— **bela**

**Avec le soutien de**

